



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
49
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} MARS 2017 A 18H30

Séance présidée par Tony BERNARD.

Date de la convocation : 20 Février 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Mars 2017 à 18H30, Avenue Charles de Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, , Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Karine BRODIN à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT



Conseiller absent :

André IMBERDIS

Secrétaire de séance :

Thomas BARNERIAS

Convention de gestion de la Station-service Chabreloche DELIBERATION N°20170301-23

Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, vice-président

Le rapporteur rappelle que la redynamisation des centres-bourgs est un enjeu prioritaire pour les territoires ruraux. Pour maintenir et renforcer les services de proximité, les élus de la Montagne Thiernoise ont décidé, dès le début de leur mandat, de mener plusieurs projets économiques permettant d'améliorer l'attractivité des bourgs et de fixer la population locale.

Par délibération en date du 19 octobre 2015, le conseil communautaire de la Montagne Thiernoise a décidé de lancer le projet de réhabilitation de l'ancienne station-service à Chabreloche et a défini cette opération comme étant d'intérêt communautaire.

Le rapporteur informe le conseil que les travaux de réhabilitation ont démarré courant février et que la mise en service de la station est prévue pour le mois de juin.

La commune de Chabreloche a exprimé son souhait de gérer la station service. Cette hypothèse a été validée par les services de la trésorerie. Et pour des raisons de proximité la gestion communale de cet équipement semble la formule la mieux adaptée.

Le rapporteur présente à l'assemblée le projet de convention de gestion entre la commune de Chabreloche et la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de confier l'exploitation et la gestion de la station-service, sis 24 route de Clermont- 63250 Chabreloche à la Mairie de Chabreloche,

Décide d'approuver la convention de gestion entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et la Commune de Chabreloche

Décide de donner pouvoir au Président pour signer toutes les pièces administratives à intervenir.

TOTAL VOTANTS :	57 =	49 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	57 =	Pour : 57		Contre : 0		
Abstention :	0					



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Tony BERNARD', is written over the seal.

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD